



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE CHARGEE DES PME, DE
L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 11 avril 2013
N° 436

Les décideurs de l'administration et les acheteurs publics s'engagent aux côtés des PME en faveur de l'innovation

Arnaud MONTEBOURG, Ministre du Redressement productif, et Fleur PELLERIN, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, ont réuni le 11 avril 2013 à Bercy les principaux décideurs, prescripteurs et acheteurs publics des ministères et établissements publics pour lancer la démarche de soutien à l'innovation par l'achat public,

Le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi (mesure 32) exige qu'au moins 2% de la commande publique de l'État, de ses opérateurs et des hôpitaux (qui représente 40 Md€ par an pour l'État et ses opérateurs, 20 Md€ pour les collectivités territoriales) soient effectués auprès d'entreprises innovantes.

La Conférence a permis, en présence de Jean-Lou BLACHIER, Médiateur des marchés publics, de poser les premiers actes de la mobilisation de l'administration autour de l'innovation :

1- Chaque administration préparera un plan d'actions expliquant comment elle compte atteindre cet objectif et précisant ses priorités en termes d'innovation.

2- Les rencontres entre acheteurs et fournisseurs innovants seront multipliées pour :

- présenter aux PME les besoins des administrations, afin qu'elles puissent les intégrer dans le développement de leurs produits et services
- donner aux PME la possibilité de faire connaître aux administrations les solutions qu'elles peuvent déployer

La conférence de ce jour a notamment été l'occasion de rencontres de type « speed dating » à Bercy entre acheteurs publics et plus de 80 PME innovantes. La conférence a également été



l'occasion, pour 25 PME innovantes, de présenter leurs solutions à des acheteurs publics sur les thématiques clés du textile innovant, du transport, de l'énergie, des outils collaboratifs et de la relation avec les usagers. Un projet de guide sur l'achat public innovant élaboré par la Direction des affaires juridiques des ministères financiers a été présenté et est soumis à consultation publique pour aider les acheteurs à se tourner vers les offres innovantes (<http://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics>).

Le secteur public, s'engage ainsi à stimuler l'innovation dans un esprit gagnant-gagnant pour lui et pour l'ensemble de ses fournisseurs comme l'avaient fait, le 18 décembre 2012, les dirigeants des principales entreprises à capitaux publics en signant la charte des PME innovantes. Pour l'État, l'innovation est aussi un levier de modernisation de l'action publique et d'amélioration de sa performance.

L'Etat s'engage enfin, dans le cadre de sa politique d'open data, à publier l'ensemble des informations relatives aux attributaires des marchés publics.

En savoir plus sur la Conférence : <http://www.economie.gouv.fr/sae>

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13

Marianne ZALC-MULLER

Sandra-Andrea RENARD

Cabinet de Fleur PELLERIN : 01 53 18 41 00

Aziz RIDOUAN